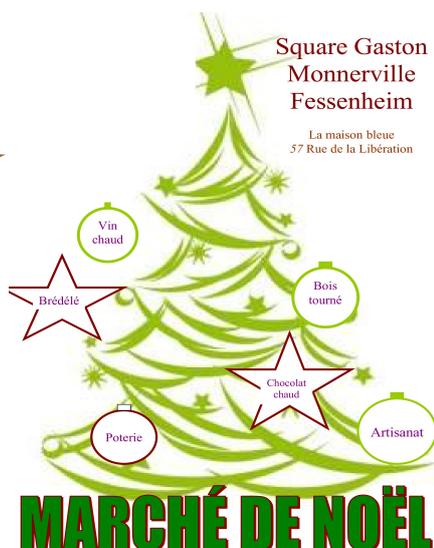


Marché de Noël à Fessenheim

19 et 20 novembre 2022



Renseignements :

Omscal - Mairie de Fessenheim 35 rue de la Libération – 68740 FESSENHEIM

Tél : 03.89.62.40.02

Emmanuel LEGRAIN : omscal@fessenheim.fr

Lilly ANCEL : lilly.ancel@fessenheim.fr 06.64.46.73.93

REGLEMENT

Inscription

L'exposant s'engage à participer les 2 jours. Place limitée à 21 exposants. L'emplacement des stands sera établi par l'organisateur. Les stands seront décorés dans l'esprit de Noël par l'exposant.

La participation au Marché de Noël l'année précédente n'implique pas le renouvellement automatique. La demande sera soumise à sélection lors d'une réunion de la commission et les résultats communiqués par mails aux postulants.

Exposition

Chaque participant s'engage à ne vendre que des produits de sa production personnelle. Afin de limiter les exposants avec des produits similaires, la liste des produits vendus pendant le marché devra être complétée, et une ou deux photos d'articles jointes au dossier.

Installation :

Les tonnelles (3*3 par exposant ou 4.5*3 pour 2 exposants), dans la limites des stocks existants, sont mises à disposition des exposants à l'extérieur ainsi que 2 bancs et 2 tables, sans éclairage ni décoration.

Pour les exposants à l'intérieur de la grange 2 bancs et 1 à 2 tables selon les emplacements sont mis à disposition sans éclairage ni décoration.

Les grilles d'expositions ne sont pas fournies.

Un coffret électrique sera branché sur le site. Merci d'apporter vos propres rallonges de longueur suffisante. Attention à limiter la surcharge de triplettes. En cas de branchement électrique autre que l'éclairage veuillez nous indiquer la puissance consommée.

Pas de gardiennage possible la nuit.

L'installation des exposants se fera le samedi à partir de 11 h, le dimanche à partir de 12 h.
A noter que la petite restauration ne sera pas ouverte avant 15 h le samedi, et 14 h le dimanche.

Caution :

Une caution de 50 € est demandée, rendue à l'issue de la manifestation après nettoyage de son espace (tables et bancs à ranger sur chariots, poubelle à emporter) et vérification avec un responsable organisateur.

Aucun emplacement ne sera réservé avant réception du chèque de caution.

En cas de désistement moins de 15 jours avant le marché le chèque sera encaissé par l'organisateur.

En cas de départ anticipé, ou sans avis de contrôle du démontage du stand, le chèque de caution sera encaissé par l'organisateur.

Tarif :

L'emplacement au Marché de Noël est gratuit.

Règlement :

L'inscription au Marché de Noël de Fessenheim vaut acceptation total du règlement énoncé ci-dessus.

BON DE PRE-INSCRIPTION

Dans la limite des places disponibles.

Marché de Noël du 19 & 20 novembre 2022

A renvoyer, accompagnée d'un chèque de caution de 50 €.
Délai réception de candidature : 10 septembre 2022 au plus tard
(cachet accusé réception en mairie faisant foi)

OMSCAL- Marché de Noël
35 rue de la Libération
68740 FESSENHEIM

M. Mme.....
Adresse.....
Code Postal..... Ville
Téléphone portable..... Adresse Mail*

*Obligatoire. Toute information ultérieure sera communiquée par mail

Liste des produits proposés à la vente :

* vente de boissons alcoolisées, n'oubliez pas votre licence ou autorisation

Nombre de photos jointes :

* Dispose de son propre matériel d'exposition (tonnelle, tables, bancs...) oui non

* Besoin en électricité spécifique (autre que éclairage stand) oui non

Si oui, merci de préciser le type de matériel branché :

L'inscription au Marché de Noël de Fessenheim vaut acceptation total du règlement joint.

Fait à le 2022

Signature

Réservée à l'Omscal :

Réception préinscription le.....

Validation inscription à l'issue de la réunion de la commission : oui non

Motif :